



# Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale  
25 avril 2011  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale**  
**Soixante-sixième session**  
Point 19 de la liste préliminaire\*  
**Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008**

**Conseil économique et social**  
**Session de fond de 2011**  
Genève, 4-29 juillet 2011  
Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire\*\*  
**Application et suivi des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies : suite donnée à la Conférence internationale sur le financement du développement**

## **Résumé de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, établi par le Président du Conseil (New York, 10 et 11 mars 2011)**

### **I. Introduction**

1. Le Conseil économique et social a tenu à New York les 10 et 11 mars 2011 sa réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Le thème général de la réunion s'intitulait : « Cohérence, coordination et coopération en matière de financement du développement ». La réunion a été ouverte par le Secrétaire général et des déclarations ont été faites au nom du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, du Comité du développement conjoint de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI), du Comité monétaire et financier international du FMI et de l'Organisation mondiale du commerce.

2. La réunion s'articulait autour de quatre débats consécutifs, informels et interactifs sur les thèmes suivants : a) appui financier aux efforts de développement des pays les moins avancés : financement du développement (y compris les

\* A/66/50.

\*\* E/2011/100.



mécanismes innovants), aide pour le commerce et allègement de la dette; b) appui financier aux efforts de développement des pays à revenu intermédiaire : coopération au service du développement, commerce, mouvements de capitaux, marge de manœuvre nationale et système de réserves; c) suite donnée aux textes issus du Sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement : mise en place d'un partenariat mondial pour le développement, notamment pour faire face aux nouveaux défis et aux nouveaux enjeux; d) rôle du système des Nations Unies dans la gouvernance économique mondiale.

3. Chaque thème a fait l'objet d'exposés préliminaires de hauts fonctionnaires de la Banque mondiale, de l'Organisation mondiale du commerce, de la CNUCED, du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU et de représentants de gouvernements, suivis d'un débat interactif. La réunion était saisie d'une note du Secrétaire général (E/2011/74), qui présentait un rappel des faits et suggérait des éléments de discussion sur les thèmes retenus.

4. La réunion a été précédée par des consultations dans le cadre du Conseil économique et social et entre son président et d'autres membres du Bureau et les dirigeants des institutions de Bretton Woods, de l'Organisation mondiale du commerce et de la CNUCED, ainsi que par la réunion préparatoire des membres du Bureau et les administrateurs de la Banque mondiale et du FMI. L'ordre du jour et l'organisation de la réunion ont été examinés et adoptés lors de ces consultations et réunions.

5. Un grand nombre d'administrateurs et administrateurs suppléants de la Banque mondiale et du FMI ont participé à la réunion. Y ont également pris part de hauts responsables gouvernementaux spécialistes des questions financières, des affaires étrangères et de la coopération au service du développement, ainsi que de hauts fonctionnaires de l'ONU et d'autres organisations internationales. Des représentants de la société civile et du monde des affaires ont activement participé aux quatre débats thématiques<sup>1</sup>.

## **II. Déclarations au nom des organes intergouvernementaux**

6. La réunion a été marquée par des déclarations faites par le Président du Conseil économique et social, Lazarous Kapambwe (Zambie), par le Président du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, Luis Manuel Piantini Munnigh, par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Ban Ki-moon, par le Secrétaire par intérim du Comité du développement de la Banque mondiale et du FMI, Jorge Familiar Calderón, et par le Secrétaire du Comité monétaire et financier international du FMI, Siddharth Tiwari.

7. Le Président du Conseil économique et social a ouvert la réunion. Dans son allocution, il a souligné que la réunion spéciale de haut niveau qui se tenait tous les ans était devenue une tribune de premier plan pour renforcer la cohérence, la coordination et la coopération dans le contexte de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement, en particulier à cause de sa structure récemment renforcée qui permettait un débat plus

---

<sup>1</sup> La liste des délégations sera publiée sous la cote E/2011/INF/1.

interactif et un large échange de vues et de données d'expérience entre les principales parties prenantes au processus de financement du développement. Le Président du Conseil a attiré l'attention sur le fait qu'en l'absence de coordination et de coopération efficaces dans le domaine des politiques, une nouvelle récession mondiale risquait réellement de se produire étant donné que la reprise fragile et inégale avait été mise en péril par les récentes hausses des prix des produits alimentaires et de l'énergie. Il a fait remarquer que les pays en développement subissaient toujours les effets dévastateurs de la récente crise sur les plans social et économique, qui marquaient un grave recul sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

8. En prélude aux quatre débats thématiques, le Président a appelé l'attention sur les questions visées dans la note du Secrétaire général. Il a souligné qu'il fallait accélérer la marche vers un partenariat mondial plus fort pour que les objectifs du Millénaire puissent être atteints, notamment en vue d'honorer les engagements pris à Monterrey et à Doha, en particulier dans le domaine de l'aide, du commerce et de la dette extérieure. Se référant aux défaillances de la gouvernance économique mondiale, il a demandé que le Groupe des Vingt (G-20) renforce son action avec l'Organisation des Nations Unies et a souligné la nécessité d'étudier les réformes proposées afin de renforcer la cohérence, la coordination et la coopération au sein du système des Nations Unies. Il a instamment demandé à la communauté internationale de continuer à apporter un appui financier aux pays les moins avancés en honorant les engagements pris pour l'aide publique au développement (APD), en assurant l'allègement de la dette, en renforçant l'Aide pour le commerce et l'assistance technique, et en encourageant un système commercial plus équitable. Il a également préconisé de renforcer la coopération du système des Nations Unies avec les pays à revenu intermédiaire en l'alignant sur les priorités et les stratégies de développement des pays et en tirant parti de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire accrue.

9. Le Président du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED a souligné les taux de croissance élevés atteints par de nombreux pays en développement avant la crise financière et économique mondiale. Il a toutefois fait remarquer que la forte croissance du produit intérieur brut (PIB) des pays les moins avancés était largement due à des facteurs externes liés à une structure non viable de l'expansion mondiale, et que celle de l'expansion nationale ne bénéficiait pas à tous les intéressés. Il s'est déclaré préoccupé par le fait que le renchérissement des produits alimentaires, accompagné d'une forte dépendance à l'égard des importations de denrées, faisait courir le risque d'une autre crise alimentaire dévastatrice dans les pays les moins avancés. Il a également noté que le haut niveau des prix du pétrole aggravait le risque d'une récession à double creux dans l'économie mondiale qui toucherait durement les pays importateurs de pétrole et les économies vulnérables telles que les pays les moins avancés.

10. Les délibérations récentes à la CNUCED en vue de relever les défis auxquels se heurtaient les pays les moins avancés ont permis de dégager plusieurs priorités. Le système commercial multilatéral devrait se préoccuper des besoins et des priorités des pays en développement et une conclusion favorable au développement des négociations commerciales multilatérales de Doha représenterait un grand pas en avant. L'État avait un rôle important à jouer du fait qu'une gouvernance institutionnelle renforcée, une politique dynamique en matière de finances publiques et des investissements de l'État intégrés dans un cadre de développement national

cohérent étaient considérés comme constituant les principaux outils de renforcement des capacités de production. Toutefois, étant donné que les investissements publics ne pouvaient pas à eux seuls répondre aux besoins critiques des pays les moins avancés, il faudrait encourager et amplifier les investissements privés afin de mettre en place des capacités et des infrastructures productives. De même, il faudrait réaliser dans une plus large mesure le potentiel des investissements étrangers afin de constituer des capacités de production et de promouvoir les transferts de technologie pour pouvoir stimuler le développement durable. À cet effet, il était nécessaire d'améliorer les mécanismes d'appui internationaux conçus pour les pays en développement, de réformer les régimes économiques mondiaux touchant directement les perspectives des pays en développement et de renforcer la coopération Sud-Sud. Il fallait considérer le développement dans une perspective globale et tenir compte des besoins de développement des divers pays étant donné que des solutions toutes faites s'étaient révélées impraticables.

11. Dans son allocution, le Secrétaire général a demandé qu'une voie soit tracée pour un développement véritablement durable et équitable afin de résoudre les nombreuses difficultés de la communauté internationale : augmentation de la dette, chômage élevé, inégalité et pauvreté croissantes, catastrophes naturelles dévastatrices, impact des changements climatiques et volatilité des prix des produits alimentaires. Il a souligné que les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement étaient inégaux et que les résultats étaient insuffisants pour la création d'emplois, la production alimentaire, le développement des infrastructures et l'écotechnologie. Pour pouvoir accélérer les progrès, il fallait renforcer le partenariat mondial pour le développement fondé sur la responsabilité mutuelle. Ce partenariat devrait aller au-delà du domaine de l'aide et s'appliquer à l'allègement de la dette et à l'accès aux médicaments, aux technologies essentielles et aux marchés mondiaux.

12. S'agissant des pays les moins avancés, le Secrétaire général a souligné la gravité de leur situation dans le domaine de la pauvreté et de la faim ainsi que leur vulnérabilité aux changements climatiques et aux chocs des prix alimentaires. Il a instamment demandé à tous les pays de participer au niveau le plus élevé à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui devait se tenir à Istanbul du 9 au 13 mai 2011 et offrirait aux pays l'occasion d'adopter un programme d'action susceptible de produire des résultats tangibles. Le Secrétaire général a ensuite appelé l'attention sur les besoins et les préoccupations en matière de développement des pays à revenu intermédiaire qui, malgré leur progrès économique, faisaient souvent face à des inégalités croissantes, à la persistance de la pauvreté extrême et à l'absence de systèmes de sécurité sociale appropriés. De nouveaux efforts étaient nécessaires pour améliorer les filets de sécurité sociale et économique dans ces pays. Le Secrétaire général a également demandé que le rôle des Nations Unies soit renforcé dans la gouvernance économique mondiale et que la coordination, la responsabilité et l'efficacité soient améliorées au sein du système des Nations Unies.

13. Le Secrétaire par intérim du Comité du développement de la Banque mondiale et du FMI a présenté le *Rapport de 2011 sur le développement dans le monde : conflit, sécurité et développement*, qui allait paraître. Il a noté que les difficultés auxquelles se heurtaient les pays fragiles ou touchés par des conflits ne pouvaient être surmontées au moyen de solutions partielles ou à court terme en l'absence d'institutions qui assureraient à la population la sécurité, la justice et l'emploi. Il

était essentiel de créer des institutions crédibles et légitimes afin de mettre un terme au cycle de la violence et, à cet effet, les acteurs extérieurs devaient faire preuve d'un esprit de partenariat et de discipline beaucoup plus grand et réviser leurs procédures et modes de fonctionnement afin de fournir une assistance à ces pays. Selon l'orateur, le *Rapport de 2011 sur le développement dans le monde* contribuerait à ce que le soutien aux États fragiles ou touchés par des conflits passe au premier rang de l'ordre du jour du Groupe de la Banque mondiale.

14. Un autre domaine d'intérêt du programme de travail actuel du Groupe de la Banque mondiale consistait à faire face aux problèmes de volatilité des prix et de sécurité alimentaire. Étant donné les hausses récentes des prix des denrées pour la deuxième fois en trois ans, qui faisaient craindre un retour de la crise alimentaire de 2008 et de ses conséquences pour les pauvres, le Groupe attachait une grande importance à sa collaboration avec l'Organisation des Nations Unies, le FMI et les banques de développement multilatérales en vue de trouver une solution à long terme aux crises alimentaires et autres difficultés relevant du domaine agricole. Selon l'orateur, il était essentiel d'adopter une action multilatérale coordonnée et durable afin de faire face à ces difficultés, en particulier en multipliant et en améliorant les investissements dans la productivité des petits exploitants agricoles.

15. Le Secrétaire du Comité monétaire et financier international du FMI a souligné l'évolution de la politique de prêt du Fonds en 2009-2010 face à la crise financière et économique mondiale. Il s'agissait notamment d'accroître les facilités de prêts en période de crise qui s'étaient élevés à 250 milliards de dollars en faveur de 59 pays et d'augmenter les prêts à des conditions favorables aux pays à faible revenu, y compris un engagement de 4 milliards de dollars pour l'Afrique subsaharienne. En 2009-2010, le FMI avait également amélioré sa politique de prêt pour mieux répondre aux besoins des pays membres, y compris une nouvelle ligne de crédit modulable pour les pays qui appliquaient des politiques économiques solides et obtenaient de bons résultats, une nouvelle ligne de crédit fondée sur le principe de précaution à l'intention des pays qui suivaient des politiques économiques saines mais qui demeuraient vulnérables, et la mise en place d'un fonds d'affectation spéciale pour aider les pays à faible revenu victimes de catastrophes naturelles et autres calamités.

16. L'orateur a également fait observer que le FMI avait fourni l'an passé des analyses et des avis ciblés, notamment aux fins d'une surveillance visant à déceler les premiers signes d'instabilité financière mondiale et à fournir une assistance technique plus rapide aux pays membres. Il s'est également référé aux réformes de la gouvernance du FMI qui avaient abouti à une augmentation de 6 % de la quote-part des pays qui avaient obtenu les meilleurs résultats parmi les pays à marché émergent et en développement, tout en maintenant le nombre de voix des pays à faible revenu. En conclusion, il a souligné la nécessité de mettre en place une architecture financière mondiale forte, d'accroître l'appui aux pays fragiles ou touchés par des conflits et de réexaminer l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE).

### **III. Appui financier aux efforts de développement des pays les moins avancés : financement du développement (y compris les mécanismes innovants), aide pour le commerce et allégement de la dette**

17. Le premier débat thématique a commencé par un exposé de Charles Gore, Chef du Service de l'analyse des politiques et de la recherche de la Division de la CNUCED pour les pays les moins avancés (programmes pour l'Afrique et programmes spéciaux), qui a examiné le document intitulé *Les pays les moins avancés Rapport 2010 : Vers une nouvelle architecture internationale du développement pour les PMA*<sup>2</sup>, et par Shishir Priyadarshi, Directeur de la Division du commerce et du développement de l'Organisation mondiale du commerce, qui a insisté sur la nécessité de promouvoir les capacités de production des pays les moins avancés afin de leur permettre de participer effectivement au commerce international.

18. M. Gore a souligné que, malgré une croissance forte au cours des 10 dernières années, les pays les moins avancés continuaient d'avoir besoin d'un soutien pour le développement international. Les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Millénaire avaient été lents en raison des faiblesses persistantes des capacités de production de ces pays. Tout en reconnaissant l'importance du Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés, M. Gore a indiqué qu'il était nécessaire d'avoir un cadre plus global. Dans ce contexte, il a demandé que soit mise en place une nouvelle architecture internationale du développement, composée d'institutions officielles et non officielles ainsi que de règles et de normes qui orienteraient les relations économiques internationales d'une manière propre à encourager le développement durable et équitable dans les pays les moins avancés. Un certain nombre de principes essentiels seraient au cœur de l'architecture et consisteraient notamment à développer les capacités de production, à accroître la prise en charge par les pays eux-mêmes et leur marge de manœuvre, à améliorer l'équilibre entre les sources extérieures et intérieures de la demande et du financement et à définir plus clairement le rôle de l'État dans le marché national. De plus, cette architecture mettrait davantage l'accent sur la mobilisation des ressources intérieures, une plus grande cohérence des politiques, le renforcement de la coopération Sud-Sud et la représentation plus étoffée des pays les moins avancés dans la gouvernance économique mondiale.

19. Dans le contexte du financement du développement, les principaux obstacles auxquels se heurtaient les pays les moins avancés résidaient, selon M. Gore, dans la faiblesse des taux de l'épargne et de l'investissement intérieurs, la fuite des capitaux, le niveau élevé de la dépendance à l'égard de l'aide, la faiblesse de la prise en charge par les pays et la persistance de l'endettement. À cet égard, l'orateur a suggéré un certain nombre de mesures au niveau international. Les politiques des donateurs devraient faire en sorte que l'octroi de l'aide corresponde aux engagements existants. De plus, des sources novatrices de financement, par exemple des allocations de droits de tirage spéciaux, pourraient dégager d'autres ressources importantes pour le développement. Par ailleurs, il était nécessaire d'accroître

---

<sup>2</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.10.II.D.5.

l'efficacité de l'aide en assurant une prise en charge plus grande par les pays eux-mêmes et en améliorant les politiques de gestion de l'aide. L'aide publique au développement (APD) était de la plus grande efficacité lorsqu'elle servait à renforcer les capacités de production et à promouvoir les ressources nationales. La communauté internationale devrait également envisager, à titre de mesures importantes en faveur des pays les moins avancés, de nouvelles initiatives d'allègement de la dette, notamment pour les pays pauvres très endettés ayant dépassé le point d'achèvement qui traversaient ou risquaient fort de traverser une crise de la dette.

20. Dès l'abord, M. Priyadarshi a proposé de tenir des réunions plus fréquentes entre l'Organisation des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED, du fait que leur dialogue jouait un rôle important dans le renforcement de la cohérence des politiques. En ce qui concerne les obstacles au développement des pays les moins avancés, il a souligné que le commerce de ces pays ne représentait qu'environ 1 % des échanges mondiaux de marchandises et 0,5 % des échanges de services commerciaux, tandis que leurs habitants constituaient environ 11 % de la population mondiale. À cet égard, il a souligné que l'achèvement rapide des négociations commerciales multilatérales de Doha pourrait apporter aux pays les moins avancés de grands avantages du point de vue de l'accès aux marchés et de la relance de la croissance. Pour produire un impact maximum sur le développement, le Cycle de Doha devait s'attaquer aux problèmes fondamentaux des pays les moins avancés, tels que l'accès aux marchés sans droits de douane ni quotas, la fixation de règles d'origine simples et souples et la réduction des subventions sur le coton dans les pays autres que les moins avancés. L'orateur a exprimé l'espoir que ce résultat positif serait atteint étant donné que les États membres de l'Organisation mondiale du commerce avaient déterminé que l'année 2011 offrirait l'occasion d'achever les négociations.

21. M. Priyadarshi a souligné que l'accès aux marchés ne permettrait pas en soi de résoudre tous les problèmes liés au commerce que connaissaient de nombreux pays en développement et, en particulier, les pays les moins avancés. Il était important de compléter cette mesure en s'efforçant davantage d'accroître les capacités et les infrastructures de ces pays qui étaient liées au commerce. Les pays les moins avancés avaient besoin d'une assistance internationale ciblée pour leurs efforts de développement en raison de leur vulnérabilité due à la faiblesse de leur capacité de production et à leur accès limité au financement du commerce. À cet égard, une assistance technique et financière sous forme d'aide pour le commerce était essentielle pour renforcer les capacités productives nationales. M. Priyadarshi a souligné que ces sources de capitaux destinés aux pays les moins avancés ne devraient pas alourdir les charges administratives et devraient assurer la cohérence entre les intentions déclarées et les résultats obtenus.

22. Durant les débats qui ont suivi, de nombreux orateurs ont exprimé leur intérêt à l'égard d'une nouvelle architecture internationale du développement, telle que l'avait présentée M. Gore. On s'accordait à penser que la communauté internationale devait adopter une démarche plus holistique, ciblée et intégrée dans les efforts qu'elle faisait pour soutenir les pays les moins avancés. De nombreux orateurs ont souligné que les mécanismes d'appui internationaux devraient mettre l'accent sur le développement des capacités de production des pays les moins avancés. Les investissements dans ce domaine et la création d'emplois décents constituaient des objectifs cruciaux en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire

pour le développement. Étant donné la vulnérabilité structurelle des pays les moins avancés, plusieurs participants ont souligné qu'il était nécessaire de diversifier les exportations et la production de ces pays. La nouvelle architecture internationale du développement devrait entrer dans le cadre d'une démarche plus générale à l'égard de la coopération au service du développement qui soutiendrait les efforts des pays les moins avancés et des nouveaux pays industrialisés. Il a été noté que le consensus du G-20 à Séoul sur le développement et la croissance équitable jouerait également un rôle important en tant que complément de l'agenda mondial du développement.

23. Un participant a souligné que les progrès accomplis par les pays les moins avancés en matière de développement dans le cadre du Programme d'action de Bruxelles étaient insuffisants ou précaires en raison des contraintes structurelles, du niveau élevé de pauvreté et de la vulnérabilité de ces pays. Un grand nombre de pays ont considéré que la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés permettrait de renouveler le partenariat mondial pour le développement. Dans ce contexte, un participant a demandé que soient reconnus les besoins et problèmes particuliers des pays les moins avancés, tels qu'ils étaient définis dans les principaux piliers de la nouvelle architecture internationale du développement. Plusieurs orateurs ont noté que certains pays hésitaient à sortir de la catégorie des pays les moins avancés du fait qu'ils perdraient leur traitement préférentiel et en raison de la persistance d'une grande vulnérabilité économique et, dans certains cas, de la vulnérabilité à long terme aux changements climatiques. À cet égard, il a été noté que l'amélioration des mécanismes de transition et l'octroi d'un appui durable pourraient les encourager à changer de statut.

24. De nombreux orateurs ont souligné l'importance de la mobilisation des ressources nationales. En particulier, les mesures visant à élargir l'assiette de l'impôt, à lutter contre la corruption et à accroître la transparence et la responsabilité étaient considérées comme essentielles pour renforcer la mobilisation des recettes intérieures. Il a été souligné que les mouvements de capitaux illicites en provenance des pays en développement étaient, selon les estimations, sensiblement plus élevés que l'APD. La coopération internationale en matière fiscale était jugée essentielle pour arrêter les fuites de capitaux et mobiliser d'importantes ressources nationales pour le développement.

25. Les participants ont noté que le secteur privé jouait un rôle important pour les transferts de technologie et le renforcement des liens de production. Il a été demandé que le secteur privé soit mobilisé grâce à des plans d'action ciblés visant à accroître les fonds pour la mise au point des projets, à faire appel aux moyens de réduction des risques, à fixer des indicateurs de réalisation et à utiliser les technologies nouvelles et les moyens des médias sociaux pour financer le développement.

26. De nombreux participants ont reconnu qu'il importait de conclure les négociations commerciales multilatérales de Doha afin d'accroître les avantages commerciaux destinés aux pays les moins avancés. Un orateur a souligné que le commerce pouvait exercer un effet multiplicateur réel sur l'économie étant donné qu'il augmentait la demande extérieure de marchandises produites sur le plan national, ainsi que les importations. Par conséquent, la question du commerce devrait être inscrite dans les stratégies nationales de développement. Plusieurs orateurs ont souligné la nécessité d'accroître l'aide pour le commerce à l'intention des pays les moins avancés étant donné que la grande majorité de ceux-ci ne



recevrait ce type d'appui d'aucune autre source. De plus, il a été souligné que l'aide pour le commerce devrait contribuer à renforcer l'infrastructure liée au commerce dans tous les pays les moins avancés compte tenu des priorités du développement national.

27. Les participants ont noté que l'APD était essentielle pour que les pays les moins avancés atteignent leurs objectifs de développement. Il a été largement convenu que les engagements devraient être honorés malgré les effets de la crise financière et économique mondiale sur les pays donateurs. Ceux-ci devraient fixer des échéanciers concrets afin de répondre à leurs engagements en matière d'aide, de manière que les pays bénéficiaires puissent planifier leur budget dans le long terme. Un orateur a souligné que l'octroi de l'aide pour le développement ne devrait pas suivre uniquement les critères fondés sur les résultats obtenus, du fait que cela conduirait inévitablement à la diminution des fonds versés aux pays les moins avancés en raison de la nature à long terme de leurs problèmes de développement. Les priorités de l'APD devraient au contraire prendre en compte les besoins financiers et la vulnérabilité structurelle des pays bénéficiaires. Des orateurs ont également demandé que l'aide soit fournie de manière plus équitable et que les politiques adoptées pour la gestion de l'aide renforcent la responsabilité mutuelle des donateurs et des pays bénéficiaires. Un participant a noté le rôle croissant des donateurs émergents et a appuyé la suggestion visant à orienter l'APD destinée aux pays les moins avancés vers la création d'emplois productifs, l'appui de la production agricole et le développement du capital humain.

28. De nombreux orateurs ont souligné la nécessité d'envisager de nouvelles sources de financement du développement. Celles-ci devraient venir en sus de l'APD et devraient être prévisibles et modulées suivant les priorités des pays les moins avancés. Certains participants ont souligné le potentiel d'une taxe sur les transactions financières afin d'accroître l'apport de recettes stables aux fins du développement. Un orateur a demandé que des mécanismes novateurs soient mis en place pour la sécurité alimentaire, par exemple un mécanisme de financement compensatoire permettant d'accéder, de manière soutenue, aux produits alimentaires en période de hausse des prix. Les participants ont également souligné le potentiel des envois de fonds des travailleurs émigrés pour le développement et la nécessité de réduire à cet égard le coût des transactions et de les aiguiller davantage vers le financement du développement.

29. Plusieurs participants ont souligné l'importance de la soutenabilité de la dette des pays les moins avancés étant donné que 20 d'entre eux restaient surendettés ou risquaient fort de le devenir. Il a été également demandé que la prorogation de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) soit renouvelée afin de régler le problème de l'endettement des pays les moins avancés. Un représentant s'est déclaré en faveur d'une proposition de la CNUCED tendant à ce que les pays les moins avancés bénéficient d'un moratoire de la dette afin de les aider à atteindre les objectifs du Millénaire.

#### **IV. Appui financier aux efforts de développement des pays à revenu intermédiaire : coopération au service du développement, commerce, mouvements de capitaux, marge de manœuvre nationale et système de réserves**

30. Le deuxième débat thématique a été présenté par Robert Vos, Directeur de la Division de l'analyse des politiques de développement du Département des affaires économiques et sociales, qui s'est concentré sur la cohésion des politiques et du partenariat mondial pour le développement dans le contexte du suivi du Sommet sur les objectifs du Millénaire tenu en septembre 2010, et par Detlef Kotte, Chef du Service des politiques macroéconomiques et des politiques du développement de la Division de la mondialisation et des stratégies du développement de la CNUCED, qui a examiné les nouveaux problèmes concernant la gouvernance économique mondiale et les stratégies de développement au lendemain de la crise financière et économique mondiale.

31. M. Vos a souligné que le Sommet sur les objectifs du Millénaire, en réaffirmant tous les engagements à cet égard, a reconnu la nécessité de renforcer la cohésion des politiques. Il a cerné les principaux problèmes dans ce domaine qui concernaient l'APD, le commerce et la dette. Il a noté que l'octroi de l'APD continuait à être inférieur aux objectifs convenus sur le plan international. Les questions à résoudre afin d'améliorer la cohérence des programmes d'aide portaient sur la nécessité d'assurer un appui budgétaire plus général afin de renforcer la prise en charge par les pays eux-mêmes, et de veiller à ce que les engagements actuels comprennent aussi l'aide pour la sécurité alimentaire et l'adaptation aux changements climatiques et la réduction de leurs effets. De surcroît, de plus gros efforts étaient nécessaires pour aligner l'APD sur les autres sources de financement du développement.

32. En ce qui concerne le commerce, le Sommet sur les objectifs du Millénaire avait réitéré un certain nombre de recommandations, notamment l'accès de tous les pays les moins avancés aux marchés sans droits de douane ni quotas, l'élimination des subventions aux exportations agricoles d'ici à 2013 et le renforcement de l'aide pour le commerce. M. Vos a demandé que des ressources soient allouées à l'aide pour le commerce de façon plus cohérente et ciblée étant donné que ces courants bénéficiaient actuellement surtout aux pays à revenu intermédiaire. De plus, la cohésion des politiques pourrait être renforcée si l'aide pour le commerce était correctement alignée sur les stratégies nationales de développement. Il a également souligné la nécessité de renforcer les capacités commerciales et productives des pays en développement afin de permettre à ceux-ci d'accéder plus largement aux marchés. En ce qui concerne la dette, le Sommet avait notamment recommandé que soient examinées des modalités renforcées à l'égard de la restructuration de la dette souveraine. Du fait que les principaux problèmes concernaient la cohésion des politiques en matière de dette, M. Vos a souligné la nécessité de concilier la soutenabilité de la dette avec les besoins en matière de financement du développement et de veiller à ce que l'allègement de la dette fasse partie des engagements d'APD existants. La cohésion des politiques pourrait bénéficier davantage de la mise en place de mécanismes de restructuration de la dette

souveraine accompagnés de filets de sécurité financière, d'un financement compensatoire et d'une réglementation financière adéquate.

33. M. Kotte s'est concentré sur trois nouveaux problèmes concernant la gouvernance économique internationale et les stratégies de développement : la modification des structures de la demande mondiale; le rôle de la demande intérieure dans les stratégies de développement; et la réforme du système international des taux de change. La reprise à la suite de la crise économique mondiale avait été surtout conduite par les pays à revenu intermédiaire, mais la croissance de la demande avait été insuffisante dans de nombreux pays avancés. Étant donné que l'expansion de la demande mondiale allait probablement ralentir encore, il ne serait plus possible d'assurer une croissance soutenue par l'orientation vers les exportations. Les stratégies de développement devraient donc reposer davantage sur l'expansion de la demande intérieure et il faudrait à cet effet promouvoir la formation de capital fixe par la baisse des taux d'intérêt et l'amélioration de l'accès aux capitaux d'investissement.

34. De plus, il était important de stimuler la consommation intérieure par des augmentations de salaire parallèles à la croissance de la productivité. M. Kotte a souligné que l'appel à des apports de capitaux afin d'accélérer la formation de capital fixe pourrait être une source d'instabilité macroéconomique. Un problème important était celui de la réforme du système international des taux de change. Il était nécessaire d'établir un cadre multilatéral pour la gestion de ces taux. L'objectif consisterait à maintenir des taux de change réels à un niveau correspondant à une balance viable des paiements courants, ce qui freinerait la spéculation excessive sur les monnaies, réduirait l'accumulation de réserves découlant des interventions sur le marché des changes et empêcherait des déficits extérieurs insoutenables.

35. Durant les débats qui ont suivi, de nombreux participants ont noté que les pays à revenu intermédiaire apportaient une contribution importante à la croissance mondiale. Toutefois, ils continuaient de faire face à des difficultés significatives dans leurs efforts visant à atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire. Il était important de mieux aligner l'appui international à ces pays sur les priorités nationales afin de répondre aux besoins de ce groupe. Il a été également souligné que, bien que les pays à revenu intermédiaire soient hétérogènes du point de vue de leur développement économique et social, la plupart d'entre eux avaient dû faire face à des inégalités dans la répartition des revenus, ce qui avait créé des distorsions économiques et sociales. Afin de mieux aligner les politiques sur l'objectif de la réduction de la pauvreté, il faudrait utiliser des indicateurs statistiques – en plus de ceux qui sont calculés d'après le revenu national par habitant – afin de faire ressortir la situation réelle dans ces pays. À cet égard, certains orateurs ont suggéré de mettre au point de nouveaux indicateurs au sein du système des Nations Unies.

36. Plusieurs participants ont souligné que, vu la lenteur de la croissance de la demande mondiale, la croissance et l'expansion des pays à revenu intermédiaire devraient reposer davantage sur la demande intérieure, avec l'appui de politiques appropriées en matière monétaire, financière, du revenu et de l'emploi. À cet égard, l'importance du secteur financier intérieur a été soulignée. Toutefois, certains orateurs ont souligné que la demande intérieure pourrait se révéler insuffisante pour créer une croissance adéquate et que les exportations devraient donc rester un pilier important du développement pour les pays à revenu intermédiaire. Les débats ont

également porté sur le recours à des politiques industrielles pour les stratégies de développement à long terme.

37. Suivant la plupart des orateurs, la coopération Sud-Sud pourrait être un élément important de la stratégie internationale de développement. Il a été souligné que cette coopération ne devrait pas se limiter au commerce, mais devrait porter également sur l'infrastructure, les projets industriels, l'énergie et la sécurité énergétique, ainsi que sur la recherche-développement. Il a été constaté qu'il était nécessaire de maximiser les capacités des institutions et mécanismes régionaux et sous-régionaux aux fins de la coopération. La coopération régionale et sous-régionale pourrait jouer un rôle important pour ce qui est de mettre en commun les ressources, de diversifier les risques et de mobiliser sur les marchés de capitaux de nouveaux moyens financiers pour le développement. Il a été également constaté qu'il fallait améliorer la mesure des courants de coopération Sud-Sud. À cet égard, il a été suggéré que le Forum pour la coopération en matière de développement du Conseil économique et social soit largement utilisé pour mieux coordonner les échanges d'informations et la collecte de données.

38. Il a été demandé d'une manière générale que les efforts soient intensifiés afin de conclure les négociations commerciales multilatérales de Doha en leur donnant une franche orientation vers le développement, que les subventions agricoles soient éliminées dans les pays développés, que l'aide pour le commerce soit encore renforcée et que le protectionnisme soit évité au cours du processus d'écologisation de l'économie. De plus, plusieurs participants ont réitéré le droit des pays membres de l'Organisation mondiale du commerce d'utiliser pleinement leur marge de manœuvre dans le respect des engagements relevant de cette organisation.

39. La plupart des participants ont fait observer que la volatilité des courants de capitaux à court terme pourrait être une source éventuelle d'instabilité et ont souligné l'importance de la gestion des comptes de capitaux, y compris l'imposition de contrôles sur les capitaux. Les institutions financières multilatérales devraient fournir aux pays des conseils pragmatiques sur les moyens de limiter les mouvements excessifs à court terme. Certains orateurs ont estimé que les accords de libre-échange avec les pays développés limitaient la capacité des pays à revenu intermédiaire d'appliquer des mesures de contrôle des mouvements de capitaux. De nombreux participants ont également noté qu'il fallait instituer, sous une forme ou sous une autre, une gouvernance mondiale des mouvements de capitaux transfrontières du fait que des mesures unilatérales produiraient uniquement des résultats limités à l'ère de la mondialisation financière.

40. De nombreux orateurs ont appelé l'attention sur l'accumulation et la détention de réserves dont le coût entraînait des pertes d'investissements productifs et de dépenses sociales. En même temps, il a été souligné que de nombreuses banques centrales de pays à revenu intermédiaire avaient dû intervenir sur le marché des changes pour éviter une appréciation excessive de la monnaie, d'où l'accumulation de réserves de change. De nombreux orateurs ont également noté que l'accumulation de réserves avait été pour les pays à revenu intermédiaire un moyen efficace de se prémunir par cette auto-assurance, contre les chocs extérieurs et que cette option leur avait réussi durant la crise financière et économique mondiale. Il a été déclaré que la conception améliorée et l'expansion des filets de sécurité financière mondiaux, y compris les arrangements financiers multilatéraux, régionaux et bilatéraux, pourraient permettre de réduire la nécessité d'accumuler des

réserve, ce qui libérerait des ressources supplémentaires à des fins productives. À ce sujet, un certain nombre de participants ont noté que les institutions multilatérales devraient davantage utiliser leurs ressources pour aider à appuyer des politiques anticycliques dans les pays en développement et faire en sorte que ces pays ne soient pas indûment empêchés par les arrangements conclus de soutenir la reprise de la production et de maintenir les dépenses sociales.

41. Plusieurs orateurs ont souligné que les créanciers et les débiteurs devaient se partager la responsabilité de prévenir une dette insoutenable. À cet égard, il a été noté qu'il faudrait poursuivre les discussions en vue de créer à l'intention des créanciers et des débiteurs un ensemble de principes et de directives volontaires sur l'application de pratiques souveraines, responsables et viables en matière de prêts et d'emprunts. Des orateurs ont également souligné qu'il importait d'améliorer la définition et l'analyse de la soutenabilité de la dette, compte tenu des investissements nécessaires pour réaliser les objectifs du Millénaire. Plusieurs intervenants ont souligné la nécessité d'établir un mécanisme de restructuration de la dette souveraine qui soit juste, transparent, indépendant et impartial. Il a été souligné que ce mécanisme était particulièrement important pour les pays à revenu intermédiaire. Il a été suggéré de constituer un groupe de travail en tant que première mesure.

42. Plusieurs orateurs ont noté la nécessité de réformer le système international de réserves du fait que celui qui existait était trop dépendant d'une seule monnaie nationale. À cet égard, il a été demandé que des droits de tirage spéciaux soient régulièrement alloués. Il a été également souligné qu'il fallait examiner de plus près le rôle des droits de tirage renforcés dans le système international de réserves et la promotion du développement.

## **V. Suite donnée au texte issu du Sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement : mise en place d'un partenariat mondial pour le développement, notamment pour faire face aux nouveaux défis et aux nouveaux enjeux**

43. Le troisième débat thématique a été présenté par Axel van Trotsenburg, Vice-Président de la Banque mondiale, chargé des financements concessionnels et partenariats mondiaux, qui a parlé du rôle de l'Association de développement international (IDA) dans la promotion des objectifs du Millénaire, et par Joachim von Amsberg, Vice-Président de la Banque mondiale, chargé de la politique opérationnelle et des services aux pays, qui a décrit les difficultés rencontrées par les pays fragiles ou touchés par les conflits dans la réalisation des objectifs du Millénaire. Sarah Cliffe, Directrice et Représentante spéciale de la Banque mondiale, a parlé ensuite de la mise en œuvre du *Rapport de 2011 sur le développement dans le monde : conflit, sécurité et développement*.

44. M. van Trotsenburg a présenté les derniers faits récents concernant l'IDA et la seizième reconstitution de ses ressources (IDA-16). Il a souligné que l'IDA était l'une des plus grandes sources mondiales de financement pour la santé, l'éducation, l'infrastructure, l'agriculture et le développement économique et international. L'IDA avait mis davantage l'accent sur le développement piloté par les pays eux-

mêmes en appuyant les priorités nationales et une structure opérationnelle plus décentralisée. Grâce à un système rigoureux de mesure des résultats, à une transparence élevée et à des frais généraux réduits, l'IDA avait beaucoup accru son efficacité et sensiblement contribué aux progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire. Les fonds de l'IDA avaient contribué à améliorer l'accès de millions de personnes aux biens et services essentiels, tout en aidant aussi la mise en place d'institutions, le partage des savoirs, les conseils en matière de politiques et d'analyses et l'assistance technique.

45. M. van Trotsenburg a noté que la crise financière et économique mondiale et la reconstitution parallèle des ressources des banques de développement multilatérales avaient créé de sérieuses difficultés pour les donateurs de l'IDA. Les promesses d'engagement des donateurs pour l'IDA-16 s'élevaient à près de 50 milliards de dollars et devaient donc être considérées comme traduisant la confiance à l'égard de la capacité de l'Agence de maximiser son impact sur le développement. Il était par conséquent singulièrement important de se concentrer sur les résultats concrets et de définir clairement les priorités. À cet égard, la seizième reconstitution porterait sur quatre grands domaines thématiques : a) le renforcement de l'appui aux pays de l'IDA touchés par une grave crise économique exogène de caractère mondial ou régional ou par des catastrophes naturelles, grâce à la création du « Guichet de financement de ripostes à la crise »; b) le renforcement de la collaboration avec les partenaires de l'IDA afin d'améliorer l'efficacité de l'assistance aux pays fragiles ou touchés par des conflits; c) le renforcement dans l'ensemble des opérations de l'IDA, des activités d'intégration de l'égalité hommes-femmes; d) l'accroissement de l'appui aux efforts de réduction des effets des changements climatiques et d'adaptation dans les pays les plus pauvres.

46. M. von Amsberg a examiné les difficultés auxquelles faisaient face les pays fragiles ou touchés par des conflits dans la réalisation des objectifs du Millénaire. Il a souligné que la plupart, voire l'ensemble de ces pays, ne seraient pas en mesure d'atteindre ces objectifs d'ici à 2015. Tout en notant la contribution utile de nombreuses parties prenantes au *Rapport de 2011 sur le développement dans le monde*, il a constaté que l'établissement de ce rapport avait suscité un partenariat beaucoup plus étroit entre la Banque mondiale et les organismes des Nations Unies et avait effectivement bénéficié de leurs capacités complémentaires. Il a souligné que les conflits et la fragilité n'entraînaient pas seulement des bouleversements temporaires dans le processus normal de développement, mais constituaient aussi une grave menace ayant des incidences à long terme. La fragilité représentait un échec fondamental des institutions pour ce qui était d'assurer durablement la sécurité, la justice et l'emploi.

47. La Banque mondiale suivrait ainsi une démarche sur plusieurs fronts pour appuyer les efforts de développement des pays fragiles ou touchés par des conflits. Elle renforcerait l'accent mis sur la fragilité et le risque de conflit, de même que son partenariat avec les autres institutions, en particulier au sujet de la sécurité, de la justice et du développement. Les résultats obtenus et les cadres de gestion des risques devraient être réalignés sur les réalités que connaissent ces pays, et des efforts accrus devraient être dirigés vers la création d'emplois et le développement du secteur privé. D'autres mesures prioritaires consistaient à mettre en œuvre la gestion des risques, à rechercher un financement moins instable et à renforcer la capacité même de la Banque mondiale à l'égard des États fragiles ou touchés par des conflits.

48. M<sup>me</sup> Cliffe a présenté certaines des principales conclusions du *Rapport de 2011 sur le développement dans le monde*, où il était souligné que, malgré d'importants progrès accomplis durant les 30 dernières années pour réduire les traumatismes créés par les guerres civiles, il existait encore 1,5 milliard de personnes vivant dans des zones touchées par des conflits, par les séquelles de ces conflits et par la violence criminelle. Pour toute cette population, l'absence de sécurité avait un impact négatif considérable sur leur possibilité d'atteindre les objectifs du Millénaire. Plus navrant encore, les enfants étaient souvent très durement touchés, notamment par l'accès limité à l'éducation. Le principal message du *Rapport* était que l'absence d'institutions légitimes, qui fournissaient aux citoyens sécurité, justice et emplois, était la principale cause de la vulnérabilité aux conflits. D'autres facteurs importants soulignés dans le *Rapport* étaient l'inégalité des revenus, la vulnérabilité aux chocs économiques extérieurs et le niveau élevé du chômage parmi les jeunes. Les pays qui étaient sortis avec succès d'un conflit avaient mis en place des coalitions citoyennes avec la société civile et le secteur des affaires : ils avaient obtenu des résultats rapides en renforçant la confiance, en mettant dès le départ l'accent sur la réforme de la justice et de la sécurité et sur la création d'emplois, et en donnant suite à la mise en place d'institutions à long terme.

49. La communauté internationale devrait investir dans la prévention des conflits en assurant un soutien à la sécurité, à la justice et au développement et des services consultatifs, ainsi qu'en améliorant l'efficacité des procédures internes des organisations. La coopération régionale pourrait compléter les efforts mondiaux visant à limiter les retombées des conflits. De plus, la prévention des conflits serait nettement améliorée par la mise en commun de l'expérience et des ressources des pays à faible revenu, à revenu intermédiaire et à revenu élevé et par le renforcement des échanges Sud-Sud. M<sup>me</sup> Cliffe a souligné par ailleurs que dans les pays fragiles, les progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire étaient lents et n'aboutissaient pas toujours aux résultats rapides escomptés par les donateurs. À cet égard, le *Rapport* étudiait le moyen de mesurer l'impact de la paix et de la sécurité et d'institutions nationales solides sur les objectifs de développement à long terme.

50. Lors de l'échange interactif de vues qui a suivi, de nombreux participants ont souligné que les défis posés par la fragilité et les conflits étaient d'importantes raisons pour lesquelles plusieurs pays en développement étaient en retard dans leurs efforts visant à atteindre les objectifs du Millénaire. À la lumière du récent *Rapport de 2011 sur le développement dans le monde*, les administrateurs de la Banque mondiale ont souligné que la communauté internationale devait changer sa manière d'agir avec les pays fragiles ou touchés par des conflits. De nombreux participants ont appuyé les principales recommandations figurant dans le *Rapport*. Il était important d'abandonner l'objectif étroit de la croissance économique et d'investir dans la prévention des conflits et les efforts de consolidation de la paix en renforçant la sécurité, la justice et l'emploi dans les États fragiles. À cet égard, plusieurs orateurs ont souligné le rôle important qui revenait dans ces domaines à l'Organisation des Nations Unies.

51. Il a été noté qu'il n'existait pas de solution toute faite pour les États fragiles et qu'il fallait fréquemment prendre des risques, y compris celui de commettre des erreurs. Toutefois, ces risques n'étaient rien à côté de ceux qui découlaient de la lenteur de l'action ou de l'absence d'appui aux États fragiles. La patience et le réalisme étaient de grandes vertus au lendemain d'un conflit pour toutes les parties

prenantes, y compris les donateurs, étant donné que la mise en place des institutions exigeait des efforts soutenus à long terme.

52. De nombreux participants ont souligné que le système des Nations Unies et la Banque mondiale devaient promouvoir des efforts visant à répondre de manière coordonnée aux besoins des pays fragiles ou touchés par des conflits. La collaboration devrait reposer sur des partenariats institutionnels tirant parti des avantages comparés de chaque organisation. Dans ce contexte, un orateur a demandé instamment aux partenaires de développement d'aider les États fragiles d'une manière plus rapide et durant une période plus longue, en particulier au lendemain d'un conflit. Un orateur a conseillé la prudence face à une division du travail fixe entre l'Organisation des Nations Unies et la Banque mondiale étant donné qu'une plus grande souplesse serait plus productive.

53. Le renchérissement actuel des produits alimentaires au niveau international était également considéré comme un cas exemplaire dans lequel une action coordonnée entre les organisations multilatérales était essentielle. À cet égard, il a été noté que la sécurité alimentaire était un domaine d'intérêt primordial pour la Banque mondiale. En conséquence, la Banque avait augmenté ses investissements dans la productivité et la recherche agricoles et collaborait avec d'autres parties prenantes afin de réduire l'impact social de l'instabilité des prix alimentaires.

54. Plusieurs orateurs ont souligné que la récente crise financière et économique mondiale ne devrait pas mettre en danger les engagements d'aide existants. Les participants ont souligné l'importance de l'APD en tant que complément d'autres sources de revenus et de financement. L'APD était capitale pour la mise en œuvre des objectifs nationaux de développement et de ceux du Millénaire. L'assistance technique dans le contexte de l'APD était essentielle pour assurer la réalisation efficace des objectifs nationaux de développement. Les orateurs ont également souligné la nécessité de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes. Cet impératif était étroitement lié au développement et de plus gros efforts étaient nécessaires pour donner du pouvoir aux femmes et reconnaître leur rôle central dans l'éradication de la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire.

55. Les orateurs ont souligné les possibilités qu'offrait le commerce international pour contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire. À cet égard, plusieurs ont noté que la part des pays les moins avancés dans le commerce mondial était restée extrêmement faible. En conséquence, les plans de restructuration de l'architecture financière mondiale devaient tenir compte des besoins et des problèmes particuliers des pays les moins avancés.

56. Plusieurs participants ont soulevé la question de l'efficacité de l'aide. L'aide devait s'aligner sur les besoins et les priorités des pays bénéficiaires grâce à une prise en charge accrue par les pays eux-mêmes, tandis que les objectifs de développement convenus sur le plan international, tels ceux du Millénaire, devraient fournir le cadre plus large régissant son octroi. Il a été souligné que l'APD liée à des biens ou des services particuliers du pays donateur augmentait souvent sensiblement le coût des projets de développement dans les pays bénéficiaires. À cet égard, un orateur a émis l'idée d'un code de conduite entre donateurs qui réduirait l'aide liée et assurerait une plus grande coordination des donateurs.

57. Les participants ont souligné que les objectifs du Millénaire demandaient un partenariat mondial pour le développement qui englobe toutes les parties prenantes



intéressées, y compris la société civile et le secteur privé. De plus, des orateurs ont souligné le potentiel offert par des partenariats entre le secteur public et le secteur privé, particulièrement dans le domaine des investissements dans l'infrastructure. Des partenariats innovants pourraient effectivement réduire les risques financiers et politiques liés aux projets de développement et faire naître de nouveaux investissements.

## **VI. Le rôle du système des Nations Unies dans la gouvernance économique mondiale**

58. Le quatrième débat thématique a donné lieu à des exposés de M. Serge Tomasi, Directeur du développement au Ministère français des affaires étrangères et européennes et Coprésident du Groupe de travail du G-20 sur le développement, et de M. Vanu Gopala Menon, Représentant permanent de Singapour auprès de l'Organisation des Nations Unies et organisateur du Global Governance Group (3G).

59. M. Tomasi a abordé la question des problèmes conceptuels et pratiques liés à la gouvernance de l'économie mondiale. Si, au niveau des États, les fonctions législatives, exécutives et administratives sont clairement définies, au niveau mondial la division des responsabilités est moins claire : la fonction législative est clairement remplie par l'Assemblée générale des Nations Unies, qui est le seul organe multilatéral véritablement universel et inclusif, et le Secrétariat de l'ONU et les institutions spécialisées assument les fonctions administratives, mais la réponse est difficile à apporter s'agissant de la fonction exécutive étant donné qu'il est impossible qu'une seule organisation formule et mette en œuvre des décisions budgétaires, économiques et financières qui répondent aux besoins de tous les pays du monde. M. Tomasi a souligné que le G-20 ne devait pas être considéré comme une instance légitime chargée de ces fonctions. D'ailleurs, la question de sa légitimité ne se posait pas, étant donné qu'il ne s'agissait pas d'un organe directeur ayant le pouvoir de mettre en œuvre des décisions pour tous. Il s'agissait plutôt d'un forum de coopération économique destiné à gérer l'interdépendance croissante entre ses membres. Il était toutefois relativement représentatif lorsqu'il s'agissait d'assurer la coordination des politiques macroéconomiques afin de lutter contre les déséquilibres des marchés mondiaux et de réagir rapidement aux crises économiques et financières systémiques.

60. Il fallait renforcer les liens entre le G-20 et l'ONU. La France était déterminée à entretenir un dialogue périodique entre le G-20 et les autres pays en préparation des réunions du Groupe. Les propositions du 3G destinées à renforcer les liens entre l'ONU et le G-20 étaient déjà dans une certaine mesure appliquées. Par exemple, le G-20 avait engagé des consultations avec d'autres pays avant ses sommets et a tenu le reste des pays Membres de l'ONU régulièrement informés des préparatifs et des résultats de ses réunions. Par ailleurs, les pays non membres pouvaient contribuer aux sommets du G-20 par l'intermédiaire d'organisations régionales. La participation de l'ONU au G-20 posait problème et n'avait pas été formalisée, mais il n'en restait pas moins que le Secrétaire général et ses représentants participaient régulièrement aux sommets et aux réunions préparatoires du Groupe. En outre, des efforts étaient en cours pour mettre en œuvre la proposition du 3G tendant à ce que le G-20 organise avec d'autres pays des forums régionaux sur des thèmes précis. Enfin, M. Tomasi s'est déclaré sceptique au sujet de la proposition visant à mettre

en place de nouveaux mécanismes de coordination de la gouvernance économique mondiale, et s'est déclaré en revanche favorable à un renforcement du système des Nations Unies, y compris du Conseil économique et social.

61. M. Menon a examiné la façon dont pourrait être renforcé le rôle des Nations Unies dans la gouvernance économique mondiale. Si le système des Nations Unies, y compris le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, jouait un rôle essentiel à l'appui des efforts de développement des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, c'était le G-20 qui avait élaboré et mis en œuvre une réponse efficace face à la crise financière et économique mondiale. Toutefois, les travaux du G-20 devraient contribuer à renforcer le rôle du système des Nations Unies plutôt que le fragiliser. C'est à partir de ces constatations importantes que le 3G avait encouragé un dialogue constructif entre l'ONU et le G-20 et avait par exemple demandé à ce dernier de faire régulièrement le point sur ses travaux et continue à inviter des groupements régionaux à ses sommets de façon à renforcer les contacts entre les différentes parties prenantes. Par ailleurs, il importait que le Secrétaire général et ses représentants participent aux réunions préparatoires, sommets et réunions ministérielles du G-20 ainsi qu'à leur suivi.

62. M. Menon a fait observer que l'ONU et le G-20 pouvaient prendre sans délai des mesures visant à renforcer leur efficacité. Pour ce qui était du G-20, il a rappelé que celui-ci n'avait pas encouragé autant qu'il l'aurait pu le commerce international en tant que moteur du développement : étant donné que les échanges entre ses pays membres représentaient 80 % du commerce international, il devrait jouer un rôle directeur dans la relance des négociations commerciales multilatérales du Cycle de Doha et empêcher l'adoption de nouvelles mesures protectionnistes. Pour sa part, l'ONU devrait renforcer son efficacité, aussi bien au niveau du Secrétariat qu'au niveau intergouvernemental : le Secrétariat devrait empêcher les conflits au sujet de « chasses-gardées », qui se font au dépend de l'efficacité de l'ensemble du système, quant aux États Membres, ils devraient réduire le nombre important de rapports demandés et de résolutions adoptées sans qu'il y soit véritablement donné suite ou sans qu'elles soient véritablement appliquées. Il importe par ailleurs d'appuyer les travaux menés avec succès par de nombreux organismes du système qui disposent des ressources et des moyens pour s'acquitter efficacement de leurs mandats. La composition régionale du Conseil économique et social devrait être renforcée pour tenir compte des nouvelles réalités géopolitiques. L'action menée par le Conseil s'inscrivait dans le cadre institutionnel plus général en faveur du développement durable, et devrait donc porter sur les domaines économiques, environnementaux et sociaux.

63. Au cours du débat qui a suivi, les participants ont fait observer que les nombreuses crises mondiales récentes, y compris la crise financière et économique ainsi que les crises de l'alimentation et de l'énergie, avaient révélé l'existence de faiblesses structurelles du système actuel de gouvernance mondiale. Alors que le système multilatéral reposait sur la souveraineté des États, la mondialisation avait créé un monde interdépendant qui transcendait la notion d'État-nation. Le système actuel de gouvernance devrait s'adapter à ces nouvelles réalités par le biais d'une coopération plus efficace axée sur la croissance économique à long terme et la mise en place d'une capacité de réaction rapide et efficace face aux crises mondiales. À cet égard, les orateurs ont insisté sur la fragmentation et l'incohérence du système économique mondial actuel et ont demandé à ce que les diverses organisations

internationales concernées, notamment l'ONU, les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce, développent leur coordination et intensifient leurs contacts.

64. Du fait de son caractère inclusif et de sa légitimité, le système des Nations Unies était particulièrement bien placé pour promouvoir les thèmes de développement retenus au niveau international et pour examiner les questions de gouvernance économique mondiale. Toutefois, si son caractère inclusif garantissait véritablement la légitimité des résultats obtenus, les délibérations entre ses 192 États Membres faisaient qu'il était parfois lent à répondre aux crises. Les orateurs ont par conséquent insisté sur le fait qu'il fallait le rendre plus efficace et en mesure de prendre des décisions plus rapidement.

65. Si les participants ont reconnu le rôle joué par le G-20, qui avait coordonné la réponse apportée à la récente crise financière et économique mondiale, la capacité du Groupe à régler les problèmes structurels à plus long terme, tels que les importants déséquilibres économiques, a été mise en question. Par ailleurs, il pourrait faire davantage s'agissant de résoudre les problèmes liés au commerce.

66. Le fonctionnement même du G-20 a donné lieu à un débat. S'il était probable que le Groupe perdurera compte tenu des difficultés à faire en sorte que les États Membres de l'ONU adoptent et appliquent rapidement des décisions économiques et financières face aux crises, le fait que la plupart des pays en développement, et en particulier les pays les moins avancés, n'y étaient pas représentés suscitait de réelles préoccupations. Certains participants estimaient par ailleurs nécessaire de mettre en place une interface institutionnelle transparente entre entités informelles tel le G-20 et les organisations internationales qui en appliquaient les décisions, notamment les institutions de Bretton Woods.

67. Un certain nombre d'orateurs ont insisté sur le fait que l'ONU et le G-20 devraient se compléter au lieu de se faire concurrence. Des appels ont également été lancés en faveur d'un développement des contacts et du dialogue entre les deux, aussi bien au niveau de leur secrétariat qu'au niveau intergouvernemental. Certains orateurs ont demandé une participation plus importante et plus formelle de l'ONU aux réunions du G-20. L'idée a été avancée selon laquelle le G-20 devrait s'efforcer plus activement d'être en contact avec l'ensemble du système des Nations Unies, un orateur allant même jusqu'à suggérer qu'il pourrait être transformé en un conseil économique mondial au sein du système.

68. De nombreux participants ont souligné qu'une réforme globale, visant à s'adapter aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle, était de la responsabilité commune des Membres des Nations Unies. Plusieurs orateurs ont demandé une intensification du dialogue et des efforts visant à renforcer les mécanismes existants ainsi que la cohérence et l'efficacité des diverses composantes du système des Nations Unies. À cet égard, le Conseil économique et social pourrait jouer un rôle essentiel dans la recherche de consensus. D'autres participants ont toutefois proposé la mise en place de nouveaux mécanismes, comme par exemple un conseil mondial de coordination économique qui contribuerait à assurer la cohérence entre les objectifs des principales organisations internationales ainsi qu'à coordonner l'application de solutions efficaces et efficientes face aux problèmes de gouvernance économique mondiale. Il a en outre été suggéré qu'un tel conseil soit appuyé par un groupe d'experts indépendants dont l'expertise et les analyses contribueraient à la prise de décisions.

69. Le renforcement du processus de suivi du financement pour le développement pourrait être un moyen important de renforcer le rôle des Nations Unies dans la gouvernance économique mondiale. Étant donné qu'il rassemble de nombreuses parties prenantes, ce processus offre un moyen particulièrement bien adapté pour débattre des questions de gouvernance économique mondiale. Certains orateurs ont proposé de renforcer l'efficacité du suivi intergouvernemental de la Conférence internationale sur le financement du développement en créant une commission sur le financement du développement.

70. Plusieurs participants ont fait observer qu'il fallait que les pays en développement soient davantage représentés au sein des processus internationaux de prise de décisions économiques et de normalisation, et y fassent davantage entendre leur voix. À cet égard, des orateurs se sont félicités des mesures prises récemment pour renforcer la représentation des économies émergentes au sein des institutions de Bretton Woods et ont demandé que de nouvelles mesures soient prises pour assurer une participation plus efficace des pays en développement.

71. Certains orateurs ont insisté sur le rôle important que pourrait jouer la coopération régionale dans le renforcement de l'architecture de la gouvernance économique mondiale. Une coopération régionale efficace pourrait garantir l'application des normes internationales et permettre une participation accrue des États plus petits et moins puissants. Un orateur a fait observer que la question de la gouvernance devait être examinée non seulement au niveau mondial mais également aux niveaux régional et national.

72. L'architecture de la gouvernance économique mondiale fait intervenir une multitude de participants, dont la société civile et le secteur privé, et les efforts visant à la réformer devraient en tenir compte comme il convient. À cet égard, des participants ont fait référence à la nécessité de lutter contre la corruption à tous les niveaux et d'assurer une plus grande transparence des échanges commerciaux entre secteur public et secteur privé.

---